

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GENERALE

A/36/807

S/14784 ✓

9 décembre 1981

FRANCAIS

ORIGINAL : FRANCAIS/
RUSSE

UN LIBRARY

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-sixième session

Points 55 et 58 de l'ordre du jour

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE

RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE

DEC 14 1981

CONSEIL DE SECURITE
Trente-sixième année

UN/SA COLLECTION

Lettre datée du 5 décembre 1981, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Roumanie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, le texte du communiqué adopté à la réunion du Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle, conclu à Varsovie en 1955, réunion qui a eu lieu à Bucarest, les 1er et 2 décembre 1981.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ce communiqué en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 55 et 58 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la République
socialiste de Roumanie auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Téodor MARINESCU

ANNEXE

COMMUNIQUE

PUBLIE A L'ISSUE DE LA REUNION DU COMITE DES MINISTRES DES
AFFAIRES ETRANGERES DES ETATS PARTIES AU TRAITE DE VARSOVIE

Le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle, conclu à Varsovie, s'est réuni en session ordinaire les 1er et 2 décembre 1981, à Bucarest.

Ont participé à la réunion : M. P. Mladenov, ministre des affaires étrangères de la République populaire de Bulgarie; M. F. Puje, ministre des affaires étrangères de la République populaire hongroise, M. O. Fischer, ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande, M. Czyrek, ministre des affaires étrangères de la République populaire de Pologne, M. Ch. Andreï, ministre des affaires étrangères de la République socialiste de Roumanie, M. A. A. Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et M. B. Chnoupek, ministre des affaires étrangères de la République socialiste tchécoslovaque.

Les participants à la réunion ont procédé à un échange d'informations et de vues et examiné l'état des négociations sur les questions de la limitation des armements et du désarmement de même que la progression des travaux de la rencontre des représentants des Etats parties à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe réunis à Madrid.

1. Au nom de leurs Etats, les ministres ont constaté que le cours des événements confirmait pleinement l'actualité des évaluations et conclusions formulées à la réunion du Comité consultatif politique qui s'est tenue à Varsovie, en mai 1980, et à la rencontre des dirigeants des Etats parties au Traité de Varsovie, qui a eu lieu à Moscou en décembre 1980, au sujet des tendances de l'évolution de la conjoncture internationale, et souligné la grande importance des programmes et propositions présentés par ces Etats, en vue du renforcement de la paix, de la détente, de la cessation de la course aux armements et du désarmement, et de l'élargissement de la coopération internationale.

Les ministres ont constaté avec une profonde préoccupation que la conjoncture internationale continuait de se détériorer, que le danger de guerre augmentait et que l'intensification de la politique impérialiste de la force menaçait la liberté et l'indépendance des peuples. A cet égard, ils ont insisté sur le danger croissant que constituent l'accélération et l'intensification de la course aux armements, en particulier dans le domaine nucléaire, la mise au point et l'introduction dans les arsenaux des Etats de nouveaux types et systèmes d'armes, l'accroissement des dépenses militaires et le renforcement du rôle et de l'influence du complexe militaro-industriel. Ils ont également fait observer que les techniques militaires subissent des modifications risquant de compromettre la stabilité internationale.

A ce sujet, les participants à la réunion ont réaffirmé que la décision de l'OTAN d'implanter en Europe occidentale de nouveaux missiles américains à moyenne portée et celles prises par les Etats-Unis de fabriquer l'arme à neutrons et de mettre en oeuvre un vaste programme de réarmement stratégique dans l'intention clairement exprimée de s'assurer la supériorité militaire présentaient un danger particulier. Parallèlement à l'adoption de toutes ces mesures, on avance des doctrines stratégiques qui menacent la vie même des peuples européens et autres - en ce qui concerne la capacité de première frappe nucléaire et la possibilité et l'admissibilité d'une "guerre nucléaire limitée" en Europe. Dans de nombreux domaines importants de la limitation des armements et du désarmement, les négociations ont été rompues ou bloquées.

2. Les participants à la réunion ont constaté par ailleurs que la politique des forces réactionnaires impérialistes qui sont opposées à la détente, se heurte à la réaction croissante des Etats épris de paix, des forces progressistes anti-impérialistes et de très vastes sections de l'opinion publique dans les pays d'Europe et d'autres régions du monde. Les pays socialistes jouent un rôle de premier plan dans la lutte pour la paix, le maintien et l'approfondissement de la détente, le désarmement et la coopération. A ce sujet, le fait que les pays non alignés se prononcent en faveur de la prévention de la guerre, du renforcement de la paix et de l'élargissement du processus de détente au monde entier, constitue également un facteur important. Dans tous les Etats, sur tous les continents, des dirigeants politiques, des parlementaires et des représentants de l'opinion publique, ainsi que de vastes couches de la population se prononcent résolument pour un règlement pacifique et politique de tous les différends internationaux et prennent de plus en plus conscience du fait qu'il est nécessaire de prendre d'urgence des mesures efficaces afin de prévenir une catastrophe nucléaire. Dans les pays d'Europe et dans d'autres régions du monde, les manifestations de masse pacifistes et anti-nucléaires, pour la paix et le désarmement sont devenues un signe des temps.

Les Etats représentés à la réunion estiment que, dans les conditions actuelles, il est du devoir de chaque Etat et de chaque homme d'Etat responsable de faire preuve de modération et de prendre en considération les intérêts vitaux de l'humanité en ce qui concerne le maintien et le renforcement de la paix et l'utilisation des ressources matérielles et des progrès scientifiques non pas aux fins d'exterminer les peuples et détruire les civilisations mais en vue d'apporter une solution aux problèmes sociaux et économiques auxquels se heurtent les peuples, d'améliorer leur bien-être et d'assurer l'épanouissement de la culture. Ils déclarent que les Etats et les hommes d'Etat qui recourraient les premiers à l'arme nucléaire commettraient contre l'humanité le crime le plus grave.

Les Etats représentés à la réunion n'ont jamais eu, n'ont et n'auront jamais d'autre doctrine stratégique que celle de la défense; ils n'ont jamais eu, n'ont et n'auront jamais l'intention de créer un potentiel nucléaire de première frappe. Ils n'aspirent pas et n'aspireront jamais à la supériorité militaire. Ils se sont toujours prononcés pour un équilibre militaire à un niveau inférieur, par la mise en oeuvre de mesures de désarmement, de même que pour la réduction et l'élimination de la confrontation militaire en Europe.

Les Etats représentés à la réunion sont convaincus que personne ne peut l'emporter dans la course aux armements et que celui qui se déciderait à déclencher une guerre nucléaire dans l'espoir de remporter la victoire infligerait à l'humanité une catastrophe nucléaire dans laquelle il périrait inévitablement lui-même. Il est impossible de mener une guerre nucléaire limitée.

3. Les participants à la réunion ont exprimé la certitude qu'aujourd'hui plus que jamais la cessation immédiate de la course aux armements et l'adoption de mesures efficaces de désarmement, en particulier dans le domaine nucléaire, constituent la tâche la plus pressante qu'il est indispensable de mener à bien pour empêcher les affrontements militaires et politiques et écarter le danger de guerre, maintenir et poursuivre le processus de détente et pour développer la coopération entre les pays.

Ils ont réaffirmé que leurs pays demeuraient prêts à engager des négociations sur la limitation, la réduction et l'interdiction de tous types d'armes, sur une base mutuelle équitable. Cela s'applique tant aux armes nucléaires et à tous les types d'armes de destruction massive qu'aux armes classiques. Cela s'applique également à la réduction des forces armées des Etats.

4. Les participants à la réunion ont déclaré à ce sujet que leurs Etats respectifs envisageaient favorablement la reprise des négociations américano-soviétiques sur le problème des armes nucléaires à moyenne portée en Europe. En ce qui concerne la question de ces négociations, ils ont souligné l'importance de la récente rencontre au sommet entre les dirigeants soviétiques et les dirigeants de la République fédérale d'Allemagne, qui contribue au renforcement des conditions nécessaires à leur ouverture.

Les Etats représentés à la réunion considèrent que l'objectif des négociations entre l'URSS et les Etats-Unis, qui ont repris à Genève le 30 novembre 1981, consiste à renforcer la sécurité de tous les Etats et les peuples européens par un équilibre stable des forces en Europe, à réduire au maximum le niveau des armes nucléaires et à écarter la menace qui pèse sur les peuples du continent. Pour atteindre cet objectif, il faut prendre en considération toutes les armes nucléaires à moyenne portée installées en Europe (missiles au sol et missiles basés sur mer et avions porteurs d'armes nucléaires) de même que tous les facteurs déterminant la situation stratégique sur le continent.

La fixation, pour la durée des négociations, d'un moratoire concernant le déploiement en Europe de nouvelles armes nucléaires et la modernisation des armes à moyenne portée dont disposent les deux parties, contribuerait à créer un climat plus favorable pour les négociations sur les armes nucléaires à moyenne portée. Les participants à la réunion ont considéré comme une mesure constructive le fait que l'Union soviétique a déclaré qu'elle était prête, avec l'assentiment de l'autre partie en ce qui concerne le moratoire, à réduire unilatéralement, dans un geste de bonne volonté, un certain nombre de ses propres armes nucléaires à moyenne portée

installées dans la partie européenne de l'URSS, en vue de parvenir à un niveau plus faible que l'URSS et les Etats-Unis pourront fixer d'un commun accord lors des négociations. On a également souligné la grande importance que revêt l'intention de l'Union soviétique de préconiser, lors des négociations, une réduction radicale mutuelle des armes nucléaires à moyenne portée, en Europe.

Les Etats représentés à la réunion se prononcent également en faveur de cette solution selon laquelle les deux parties - l'ouest et l'est - renonceraient à tout type d'arme nucléaire à moyenne portée visant des objectifs situés en Europe. Ils sont favorables, en dernier lieu, à la transformation de l'Europe en une région totalement exempte d'armes nucléaires (missiles à moyenne portée et armes tactiques).

C'est la voie la plus sûre vers l'élimination du danger de guerre et le renforcement de la paix sur le continent européen. Etant donné que le problème des armes nucléaires à moyenne portée en Europe concerne tous les peuples européens et que, partant, il est vital pour eux que les négociations américano-soviétiques aboutissent à des résultats concrets, les participants à la réunion ont exprimé l'espoir que les gouvernements de tous les Etats européens contribueront à leur succès.

5. Les Etats représentés à la réunion se prononcent à l'unanimité en faveur de la reprise immédiate des négociations américano-soviétiques sur la limitation des armes stratégiques. Ils jugent indispensable que les négociations en question, s'appuyant sur tous les progrès déjà réalisés dans ce domaine - et respectant rigoureusement le principe de l'égalité et de la sécurité égale des parties - aboutissent à la limitation et à la réduction des armes stratégiques. Cela aurait une importance décisive pour le renforcement de la sécurité internationale.

6. Les participants à la réunion souhaitent que les négociations de Vienne sur la réduction mutuelle des forces armées et des armements et les mesures connexes à prendre à cette fin en Europe centrale sortent de l'impasse à laquelle elles ont abouti. Ils sont convaincus que les propositions formulées entre 1978 et 1981 par les pays socialistes participant aux négociations en vue de rapprocher les positions fournissent la base nécessaire à la mise en route de travaux concrets d'élaboration du texte de la première phase d'un accord. Pour faire démarrer les négociations de Vienne, il faut que les Etats occidentaux qui y participent manifestent eux aussi la volonté de résoudre les problèmes à l'étude, et donnent une réponse constructive aux propositions des pays socialistes.

7. Les Etats représentés à la réunion préconisent la création de zones dénucléarisées dans différentes parties du continent européen, notamment au nord de l'Europe et dans les Balkans, ainsi que d'une zone de paix et de coopération dans la région de la Méditerranée.

A cet égard, les participants à la réunion notent qu'il est indispensable, lors de la création de zones dénucléarisées, que les puissances nucléaires s'engagent à respecter le statut de ces zones, à ne pas y implanter leurs armes nucléaires, à n'utiliser ou menacer d'utiliser ces armes en aucune circonstance, contre les Etats faisant partie de ces zones. Alors que l'Union soviétique s'est déjà déclarée prête à prendre de tels engagements, les peuples européens attendent des autres puissances nucléaires qu'elles en fassent autant.

Les Etats non nucléaires faisant partie d'une zone dénucléarisée sont également en droit d'avoir la garantie qu'aucun autre type d'arme, conformément au principe du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, ne sera utilisé contre eux.

8. Les participants à la réunion ont fermement pris position en faveur d'une intensification des travaux de toutes les instances internationales au sein desquelles se déroulent ou doivent se dérouler des négociations consacrées à la limitation des armements et au désarmement, et notamment des travaux du Comité du désarmement de Genève.

Ils ont déclaré que leurs gouvernements souhaitaient la reprise de toutes les négociations interrompues récemment, et se sont dits prêts à contribuer à leur succès. Cela s'applique aux négociations sur l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires, sur l'interdiction et la destruction des armes chimiques, sur la limitation des ventes et des livraisons d'armes classiques, sur la limitation puis la cessation des activités militaires dans l'océan Indien et sur une série d'autres questions. Il est indispensable d'entamer d'urgence des négociations sur des questions telles que la cessation de la production des armes nucléaires et l'élimination des arsenaux nucléaires, l'interdiction des armes à neutrons et la non-implantation d'armes nucléaires sur le territoire des Etats où il n'y en a pas à l'heure actuelle.

Les participants à la réunion préconisent résolument la réalisation d'accords concrets concernant également l'interdiction des armes radiologiques, le renoncement à la mise au point et à la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes, le renforcement de la sécurité des Etats non nucléaires. Ils ont confirmé que leurs gouvernements étaient favorables à la non-prolifération des armes nucléaires et à l'accès des Etats aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, position qui est énoncée dans leurs documents communs.

Ils ont souligné que leurs pays étaient prêts à conclure des accords sur la réduction des budgets militaires, notamment du budget des Etats qui disposent d'un fort potentiel militaire, réduction qui se ferait soit en pourcentage, soit en termes absolus. On pourrait envisager, comme premier pas dans cette voie, de geler les dépenses militaires des Etats. Les propositions concrètes avancées sur tous les aspects de ce grand problème par les pays socialistes sont bien connues et demeurent valables.

Il a été souligné à la réunion qu'il devenait de plus en plus urgent de prendre des mesures efficaces pour éviter que la course aux armements ne s'étende à l'espace extra-atmosphérique et les participants à la réunion ont exprimé leur soutien unanime à la proposition avancée par l'URSS lors de la trente-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui tendrait à ce que soit conclu un accord international sur l'interdiction de disposer dans l'espace extra-atmosphérique des armes de quelque type que ce soit.

Les Etats représentés à la réunion poursuivront les efforts qu'ils déploient à l'échelon international pour obtenir l'interdiction permanente de l'emploi des armes nucléaires et la renonciation par tous les Etats à recourir à l'emploi de la force les uns contre les autres, ainsi que le démantèlement des bases militaires en territoire étranger et le retrait des forces armées de ces territoires.

9. Les participants à la réunion ont réaffirmé que leurs gouvernements étaient décidés à continuer de participer aux préparatifs de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, qui doit se tenir en 1982. Ils ont indiqué qu'ils souhaitaient que la session soit couronnée de succès et que ses travaux soient orientés vers l'adoption de décisions qui permettent d'entamer le processus concret de cessation de la course aux armements et de désarmement, qui donnent une impulsion nouvelle aux négociations consacrées à ces questions. Ils ont en particulier noté à cet égard l'importance que présente l'élaboration minutieuse du programme global de désarmement qui doit être examiné lors de la session en vue de son adoption.

Il a été souligné que tous les Etats, indépendamment de leur superficie, de leur potentiel militaire et de leur situation géographique, sont appelés à collaborer activement, et notamment au sein de l'Organisation des Nations Unies, à la solution des problèmes liés à la limitation des armements et au désarmement. Pour cela aussi, la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement offrira des conditions favorables. Les participants à la réunion souhaitent également que cette session facilite la convocation d'une conférence mondiale du désarmement.

10. Lors du débat sur le déroulement de la réunion de Madrid des représentants des Etats participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, les ministres ont souligné que le succès de cette réunion contribuerait à faire progresser la mise en oeuvre de l'Acte final de Helsinki, à préserver le processus de détente, à assainir les relations intergouvernementales. Cela présenterait une importance toute particulière dans la situation internationale actuelle.

C'est dans cet esprit que les participants à la réunion ont examiné la situation de fait à la réunion de Madrid, ont évalué tant les résultats déjà obtenus, notamment pour ce qui a trait à la mise au point du Document final, que les questions encore en suspens. Ils ont estimé particulièrement encourageant que la réunion de Madrid consacre une grande attention aux aspects militaires de la sécurité européenne, notamment à la convocation, dans le cadre du processus paneuropéen, d'une conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe. Ils ont noté le net rapprochement des positions en ce qui concerne les buts de la conférence, son déroulement par étapes et les problèmes concrets qui seraient examinés lors de la première étape, qui serait consacrée à l'examen et à l'adoption de mesures visant à renforcer la confiance et la sécurité, à diminuer le risque d'une confrontation militaire en Europe. Ce rapprochement des positions est dû en grande partie au fait que l'Union soviétique s'est déclarée prête à étendre l'application de mesures propres à instaurer la confiance à toute la partie européenne de l'URSS, si les pays occidentaux élargissent parallèlement la zone à laquelle ces mesures seraient applicables.

Les participants se sont déclarés persuadés que si tous les Etats qui participent à la réunion de Madrid feront preuve de la volonté et du réalisme politiques nécessaires, il sera possible de parvenir à une entente sur la convocation de la conférence. Les Etats représentés à la présente réunion appuient la proposition de la République populaire de Pologne tendant à convoquer la conférence à Varsovie.

11. Les participants à la réunion considèrent qu'il est important que la réunion de Madrid adopte des mesures de nature à raffermir encore les principes formulés dans l'Acte final en matière de relations entre les Etats, et jugent indispensable que ces principes soient strictement respectés par tous les Etats parties à la Conférence paneuropéenne tant dans leurs relations mutuelles que dans leurs relations avec les autres Etats.

Ils se sont déclarés convaincus que la mise au point, à la réunion de Madrid, de nouvelles mesures tendant à intensifier la coopération économique, scientifique et technique, notamment l'élimination des obstacles et limitations de caractère discriminatoire, contribuerait à une solution satisfaisante des problèmes économiques qui se posent à chacun des Etats participant à la Conférence paneuropéenne.

Il a été noté que la réunion de Madrid offrait la possibilité de définir de nouvelles mesures d'application des accords de Helsinki dans les domaines de la culture, de l'enseignement, de l'information et des contacts, notamment en ce qui concerne les jeunes, qui seraient fondées sur les principes définis dans l'Acte final.

Les participants à la réunion jugent souhaitable que la réunion de Madrid progresse également vers une entente sur les questions liées à la sécurité et à la coopération dans la région méditerranéenne.

Les Etats représentés à la réunion considèrent qu'il est important et indispensable que les Etats participant à la Conférence paneuropéenne continuent de déployer des efforts concertés conformément aux dispositions de l'Acte final et dans le cadre du processus entamé à Helsinki, pour que le renforcement de la sécurité et le développement de la coopération sur le continent européen se poursuivent systématiquement. Ils appuient la proposition de la République socialiste de Roumanie, visant à ce que la prochaine réunion des représentants des Etats participant à la Conférence paneuropéenne se tienne à Bucarest.

Les ministres ont été unanimes à conclure qu'il fallait maintenant que tous les participants à la réunion de Madrid fassent de nouveaux efforts pour qu'elle soit couronnée de succès.

12. Il a été noté qu'il était tout à fait indispensable, pour éviter une nouvelle complication de la situation internationale, qu'aucune mesure ne soit prise pour créer de nouvelles alliances politiques et militaires et pour élargir les alliances existantes, ni pour en étendre les activités à de nouvelles régions.

Les participants à la réunion ont également réaffirmé les propositions formulées à maintes reprises par leurs Etats en ce qui concerne la dissolution simultanée du Traité de Varsovie et du Traité de l'Atlantique nord dont le premier stade serait l'élimination de leurs organisations militaires, à commencer par une réduction mutuelle de leurs activités militaires.

13. Les Etats représentés à la réunion sont convaincus que, pour tous les peuples d'Europe, indépendamment de leur système social, l'Europe est leur maison commune qui ne doit plus jamais devenir le théâtre d'opérations militaires et où chacun d'entre eux puisse jouir des bienfaits de la paix, de l'indépendance, du progrès et de la prospérité.

Si complexe que soit actuellement la situation internationale, il est possible, grâce à un dialogue fondé sur le respect mutuel et l'égalité des droits, grâce à des négociations constructives et sérieuses, de parvenir à un relâchement des tensions, au raffermissement de la confiance dans les relations entre les Etats, et au développement de la compréhension mutuelle et de la coopération entre eux. Si difficiles que soient les questions internationales auxquelles est confronté le monde actuel, il n'en est pas que l'on ne puisse régler par des moyens pacifiques et compte tenu des intérêts de tous les Etats. Cela est confirmé par toute l'expérience positive du dialogue politique entre les Etats, en particulier au niveau le plus élevé, notamment dans le passé le plus récent, ce qui prouve bien que la poursuite du dialogue est indispensable.

14. Les Etats représentés à la réunion considèrent que dans la situation internationale actuelle, il est encore plus important qu'ils coopèrent et collaborent entre eux et avec les autres Etats à la lutte pour la paix et la sécurité. C'est dans cet esprit de coopération et de collaboration que s'est déroulée la réunion du Comité des ministres des affaires étrangères.
